

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Techno Protection pour bas de caisse noir, 1 l

Techno AG numéro d'article: 00958 0 00058

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation de la substance/
du mélange: Produit de protection anti-corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG
Butthollenring 31
4147 Aesch BL
Tel. 061 717 90 00
Fax 061 711 38 58
info@techno-ag.ch
www.techno-ag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. 145
Tel. 044 251 51 51
info@toxi.ch
www.toxi.ch

2. Identification des dangers*

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02

Flam. Liq. 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS09

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de la première édition: 18.03.2003
Date de la dernière révision: 10.01.2014

Version 2.0
Page 1/14

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006



GHS07

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger: GHS02, GHS07, GHS09

Mention d'avertissement: Danger

2.2.1. Gefahrbestimmende Komponenten zur Etikettierung

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

2.3.1. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

3. Composition/informations sur les composants

Substance: ■

Mélanges: ✕

N° CAS	Désignation	Teneur
N° EG	Classification (67/548/CEE)	
N° Reg.	Einstufung (1272/2008/CE)	
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	10 - < 25 %
927-510-4	Xn R65; Xi R38; F R11; N R51/53 R67	
01-2119475515-33	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
141-78-6	acétate d'éthyle	10 - < 25 %
EINECS: 205-500-4	Xi R36; F R11 R66-67	
	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	5 - < 10 %
921-024-6	Xn R65; Xi R38; F R11; N R51/53 R67	
01-2119475514-35	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	5 - < 10 %
920-750-0	Xn R65; F R11; N R51/53 R66-67	
01-2119473851-33-0001	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	1 - < 5 %
918-668-5	Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67	
01-2119455851-35	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation de la peau persistant, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Date de la première édition: 18.03.2003
Date de la dernière révision: 10.01.2014

Version 2.0
Page 3/14

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Co², sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau, Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications: Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

7.1.1. Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

7.2.2. Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.2.3. Classe de stockage

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrSichV): facilement inflammable

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle*

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Identité de la substance		VLEP (Valeur à long terme)		Paramètres de contrôle	
N° CAS	Désignation	mg/m ³	ml/m ³	Facteur de dépassement	Base
141-78-6	acétate d'éthyle	1500	400	2 (I)	DFG; Y

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

8.1.2. Valeur DNEL

N° CAS	Désignation	
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	
Oral	Long-term - systemic effects, general population	149 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	149 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	300 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	477 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	2085 mg/m ³ (Worker)
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	
Oral	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	773 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	608 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	2035 mg/m ³ (Worker)
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité	
Oral	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	773 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	608 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	2035 mg/m ³ (Worker)
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	
Oral	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General population)
	Long-term - systemic effects, worker	25 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, general population	32 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, worker	150 mg/m ³ (Worker)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Protection des mains:

Gants de protection

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. caoutchouc fluoré (Viton)
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.12 mm
> 480 Min.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Augenschutz:

Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection du corps:

Utiliser une tenue de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1. Indications générales

Aspect:

Forme:

liquide

Couleur:

noir

Odeur:

caractéristique

Seuil olfactif:

non déterminé

pH:

non déterminé

Changement d'état

Point de fusion:

non déterminé

Point d'ébullition:

+60 °C

Point d'éclair:

-1 °C (DIN 53213)

Inflammabilité (solide, gazeux):

non applicable

Température d'inflammation:

+200 °C

Température de décomposition:

non déterminé

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

Limites d'explosion:

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	10,5 Vol %
Pression de la vapeur à +20 °C:	97 hPa
Pression de la vapeur à +50 °C:	306 hPa

Densité à +20 °C:	1,04 g/cm ³ (DIN 51757)
Densité relative:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Viscosité:

Dynamique à +20 °C:	690 mPas
Cinématique:	non déterminé

Teneur en solvants:

Solvants organiques:	52,9 %
Teneur en substances solides:	47,0 % (DIN 53216)

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

VOC (EU):	52,91 %
VOC (EU):	550,3 g/l
VOCV:	52,91 %

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/ conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

Date de la première édition: 18.03.2003
Date de la dernière révision: 10.01.2014

Version 2.0
Page 8/14

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

N° CAS	Désignation			
		Méthode	Dose	Espèce
64742-49-0	Voies d'exposition			
	naphta léger (pétrole), hydrotraité			
	Oral	LD50	>5840 mg/kg	RAT
	Dermique	LD50	>2920 mg/kg	RAT
	Inhalatoire	LC50/4 h	> 23,3 mg/l	RAT
141-78-6	acétate d'éthyle			
	Oral	LD50	4935 mg/kg	RAT
	Inhalatif	LC50/4 h	1600 mg/l	RAT
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité			
	Oral	LD50	>5840 mg/kg	RAT
	Dermique	LD50	>2920 mg/kg	RABBIT
	Inhalatoire	LC50/4 h	>25,2 mg/l	RAT
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité			
	Oral	LD50	>5000 mg/kg	RAT
	Dermique	LD50	>2800 mg/kg	RABBIT
	Inhalatoire	LC50	23,3 mg/l	RAT
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)			
	Oral	LD50	3592 mg/kg	RAT
	Dermique	LD50	>3160 mg/kg	RABBIT
	Inhalatoire	LC50/4 h	>6193 mg/l	RAT

11.1.2. Effet primaire d'irritation

de la peau:

Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

11.2. Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Désignation
Toxicité aquatique	
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	10-30 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)
LL50/96 h	> 13,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité
EC50/48 h	10 mg/l (PHAEOPHYTA)
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	30-100 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)
LL50/96 h	11,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	10-30 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)
LL50/96 h	13,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)
EC50/48 h	7,4 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/48 h	3,2 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	2,9 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)
LL50/96 h	9,2 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4.1. Effets écotoxiques

Remarque: Toxique chez les poissons.

12.4.2. Autres indications écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

13.2. Emballages non nettoyés

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

14.1. No ONU

ADR, IMDG, IATA: Un1139

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR: 1139 Solution d'enduit de protection, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Règlement spécial 640H

IMDG: COATING SOLUTION (HEPTANES , Naphtha (petroleum), hydrotreatedlight), MARINE POLLUTANT

IATA: COATING SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR:



Classe: 3 Liquides inflammables.
Étiquette: 3

IMDG:



Class Label: 3 Flammable liquids.
3

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

IATA:



Class 3 Flammable liquids.
Label 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR III
IMDG, IATA II

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement: naphta léger (pétrole), hydrotraité

Marine polluant: Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler: 33
N° EMS: F-E,S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Indications complémentaires de transport

Classification de transport ADR/IMDG est reposer sur le emballage >30ltr(IMDG), <450ltr(ADR).
Autres emballages peuvent avoir classifications différentes.
Voir ADR 2.2.3.1.3/ 2.2.3.1.4 et IMDG 2.3.2.3 / 2.3.2.5

ADR:
Quantités limitées (LQ) 5L
Catégorie de transport 3
Code de restriction en tunnels D/E

14.9. « Règlement type » de l'ONU

UN1139, Solution d'enduit de protection, Règlement spécial 640H, 3, III,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger: GHS02, GHS07, GHS09

Mention d'avertissement: Danger

15.1.1. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Mentions de danger:

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

15.1.2. Prescriptions nationales

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrsichV): facilement inflammable

Instructions techniques « Air »:

Classe	Proportion en %
NK	52,9

Classe de contamination de l'eau: Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Techno Quality Line

Techno Protection pour bas de caisse

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique: Product safety department.

Contact: kam@diffutherm.nl

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**